

Mise en garde

Le document ci-après reproduit les résolutions et actes de conseil d'arrondissement. Malgré nos efforts pour les reproduire fidèlement, il est possible que certaines erreurs se soient glissées ou que certaines informations ne soient pas exactes ou complètes et nous nous en excusons. En aucun cas des extraits de ce site ne peuvent être utilisés à des fins de contestation juridique ou de preuve. Seuls des documents émis par le Secrétaire de l'arrondissement et portant le sceau sont authentiques et font preuve de leur contenu.

Copie authentique du procès-verbal des séances et des actes du conseil d'arrondissement peut être obtenue en s'adressant au Secrétaire de l'arrondissement.



**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil
d'arrondissement tenue le jeudi 14 décembre 2017 à 11 h
5650, rue D'Iberville, 2e étage**

PRÉSENCES :

Madame Christine Gosselin, Conseillère du district du Vieux-Rosemont
Madame Stephanie Watt, Conseillère du district d'Étienne-Desmarteau
Monsieur Jocelyn Pauzé, Conseiller du district de Marie-Victorin

ABSENCES :

Monsieur François William Croteau, Maire d'arrondissement
Monsieur François Limoges, Conseiller du district de Saint-Édouard

AUTRES PRÉSENCES :

Madame Josée Bédard, Directrice d'arrondissement
Madame Simone Bonenfant, Directrice des relations avec les citoyens,
des services administratifs et du greffe
Monsieur Daniel Moreau, Directeur de la culture, des sports, des loisirs et
du développement social
Monsieur Daniel Lafond, Directeur Développement du territoire et études
techniques
Monsieur Arnaud Saint-Laurent, Secrétaire d'arrondissement

La mairesse suppléante d'arrondissement déclare la séance ouverte à 11 h 04

CA17 26 0368

**Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil
d'arrondissement du 14 décembre 2017 à 11 h**

Il est proposé par Christine Gosselin

appuyé par Jocelyn Pauzé

Et résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 14 décembre 2017, à
11 h.

Adoptée à l'unanimité.

10.01

Point d'information des conseillers

10.02

Période de questions du public

Début de la période de questions du public à 11 h 04

La période de questions prend fin à 11 h 04

10.03

CA17 26 0369

Approbation de la convention avec l'organisme « Société de développement environnemental de Rosemont (SODER) inc. », d'une durée d'un an, se terminant le 31 décembre 2018 et octroi d'une contribution financière de 362 364 \$, pour l'année 2018 pour la réalisation des activités du programme Écoquartier dans l'arrondissement de Rosemont—La Petite-Patrie (contrat numéro RPPA17-11070-GG)

Il est proposé par Christine Gosselin

appuyé par Stephanie Watt

Et résolu :

D'approuver la convention avec l'organisme « Société de développement environnemental de Rosemont (SODER) inc. » d'une durée d'un an, se terminant le 31 décembre 2018, établissant les modalités et conditions de versement de la contribution financière;

D'octroyer une contribution financière de 362 364 \$ pour l'année 2018 à la « Société de développement environnemental de Rosemont (SODER) inc. »;

D'autoriser le secrétaire d'arrondissement à signer, pour et au nom de la Ville de Montréal, Arrondissement de Rosemont—La Petite-Patrie, ladite convention;

De mandater la chef de division des communications et adjointe à la direction pour s'assurer du respect des balises et de la bonne utilisation des fonds octroyés;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites à l'intervention de la Direction des relations avec les citoyens, des services administratifs et du greffe de l'arrondissement.

Adoptée à l'unanimité.

20.01 1177831001

CA17 26 0370

Approbation d'une convention avec contribution financière avec l'organisme « Société de développement environnemental de Rosemont (SODER) inc. » - Octroi d'une contribution financière de 85 000 \$, à même le budget de fonctionnement, pour la réalisation d'un projet dans le cadre du Programme montréalais de soutien à l'action citoyenne en sécurité urbaine dans les arrondissements, pour la période du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018 (RPPL17-11076-GG)

Il est proposé par Christine Gosselin

appuyé par Jocelyn Pauzé

Et résolu :

D'approuver une convention avec contribution financière entre la Ville de Montréal, Arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie et la « Société de développement environnemental de Rosemont (SODER) inc. », pour une durée d'un an, soit du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018, dans le cadre du Programme montréalais de soutien à l'action citoyenne en sécurité urbaine dans les arrondissements;

D'autoriser le directeur de la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social à signer, pour et au nom de la Ville de Montréal, Arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, ladite convention avec contribution financière;

D'octroyer à cet effet une contribution financière de 85 000 \$, toutes taxes incluses, le cas échéant, à la « Société de développement environnemental de Rosemont (SODER) inc. » pour soutenir leur projet de l'année 2018 d'actions et d'interventions en sécurité urbaine;

De mandater le directeur de la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social pour s'assurer du respect des balises et de la bonne utilisation des fonds octroyés;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites à l'intervention de la Direction des relations avec les citoyens, des services administratifs et du greffe de l'arrondissement.

Adoptée à l'unanimité.

20.02 1177769003

L'ordre du jour étant épuisé, la mairesse suppléante d'arrondissement déclare la séance levée à 11 h 05.

Christine Gosselin
Mairesse suppléante d'arrondissement

Arnaud Saint-Laurent
Secrétaire d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 15 janvier 2018.